

COMMISSION
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CLUB DES
COLLECTIVITES POUR L'ESS EN ILE-DE-FRANCE¹

VISITE DU POLE TERRITORIAL DE COOPERATION ECONOMIQUE (PTCE) « LE PHARES » A L'ILE-SAINT-DENIS (93)

.....

Note préparatoire du *mardi 9 mai 2023*

I INTERVENANTS

Stéphane Berdoulet, co-gérant du Phares et directeur de l'association Halage

Jean-Marc Semoulin, président – fondateur du PTCE et de l'association *Vivre Les Mureaux* (78) * **sous réserve**

Aurélie Jean, cheffe de projet du *Pôle Petite Enfance* et **Philippe Mignard**, responsable du service Développement local à l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune (93)

Anne-Laure Federici, déléguée générale du Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES)

¹ Cette commission est organisée en lien avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Ile-de-France et le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES).

.....

🕒 Le mardi 9 mai 2023 de 09h30 à 12h15

📍 En présentiel au 6 Rue Arnold Géraux, 93450 L'Île-Saint-Denis (93)

Élus référents :

- 👤 • **DECHY** François, maire de Romainville (93)
- **HERVE** Stephen, maire de Bondy (93)
- **VIGIER** Jean-François, maire de Bures-sur-Yvette (91)

Pour rejoindre le site du Phares :

Adresse : 6 Rue Arnold Géraux, 93450 L'Île-Saint-Denis (93)

Transports en commun :

- **RER D** – Arrêt « Saint-Denis » – *10 minutes à pied du site* ;
- **Ligne H** – Arrêt « Saint-Denis » (accessible depuis Gare du Nord, Gare de Châtelet, Gare de Lyon) – *10 minutes à pied du site* ;
- **Tram T1** – Arrêt « L'Île-Saint-Denis » – *3 minutes à pied du site*
- Pour télécharger le plan d'accès du Phares : [plan-accès-PHARES-Metropop-Copie.jpg \(809x679\) \(lephares.coop\)](#)

.....

I OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt concret d'un Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) pour son territoire ;
- Découvrir le nouvel appel à manifestation d'intérêt « PTCE Emergent »
- Echanger avec des projets aboutis de PTCE et des acteurs de l'économie sociale et solidaire domiciliées au Phares ;

I CONTEXTE

Le PHARES : un « Pôle d'hospitalité » reposant sur une double fonction

Créé en 1990 à l'Île-Saint-Denis, le Phares – Pôle d'Hospitalité aux Activités à Rayonnement Écologique et Solidaire – se définit tout d'abord, dans son acception large, comme un projet local permettant de regrouper différents acteurs locaux du domaine associatif ou économique et qui partagent plusieurs valeurs communes tels que la solidarité, l'innovation citoyenne et l'innovation écologique. Installé dans un bâtiment de 1 350 m² depuis 2001, le Phares permet de regrouper en un seul lieu près d'une quinzaine de structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Par le partage et la mutualisation des ressources, le Phares permet à ces structures de se développer et de répondre aux enjeux du territoire.

Portrait-robot du Phares² :

- 1350 m² de bureaux sur trois étages ;
- 80 emplois permanents ;
- 420 salariés en insertion ;
- 5,8 emplois temps plein dédiés au Phares ;
- 6 salles de réunion et de formation ;
- 3 ateliers (dont un espace de création textile)
- 1 épicerie solidaire

Le Phares en tant que Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)

Le 1^{er} décembre 2014, le Phares formalise sa gouvernance collective, qui permet de mettre en œuvre les principes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), c'est-à-dire une gouvernance partagée (un salarié = une voix), l'engagement volontaire des membres, la solidarité dans les résultats du projet et l'autonomie des sociétaires. Son administration est assurée par une cogérance. Concrètement, cette société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est chargée de :

- La gestion de l'infrastructure ;
- La coordination des projets collectifs ;
- L'animation du Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE).

Parmi ses actions, le Phares propose deux dispositifs d'accompagnement et de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans l'ESS aux acteurs locaux avec :

La **Coopérative de Jeunes Majeurs** qui permet de former des jeunes de 18 à 30 ans – en priorité ceux issus des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) – aux outils de gestion d'entreprise, de tester une activité partenariale et de constituer un réseau professionnel tout en étant sensibilisé aux activités de l'ESS.

Le **Dispositif Pépite** qui accompagne des porteurs de projet locaux par l'accès à des ressources matérielles (salles de réunion, postes de travail, impressions) et humaines (accompagnement par des acteurs spécifiques des publics éloignés de l'emploi).

² Selon le dernier rapport d'activité du Phares paru en 2018

Le Phares en tant que Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) : un lieu partagé pour l'Economie Sociale et Solidaire

Les PTCE, ou « Pôles Territoriaux de Coopération Economique » ont été sanctuarisés par la loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire de 2014³ et permettent de regrouper sur un même territoire des entreprises ou structures de l'ESS, en lien direct avec les collectivités locales et leurs élus. Ces PTCE permettent de mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, et porteur d'un développement local durable.

Le Phares, retenu en 2011 comme « pôle témoin » du lancement des premiers PTCE en France, **a été plusieurs fois reconnu comme une structure modèle et particulièrement exemplaire de co-construction de projets innovants.**

L'Appel à Manifestation d'Intérêt permanent de l'Etat : « PTCE émergents »

Après deux années d'appels à projets nationaux en 2013 et 2016, un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) « PTCE émergents » a été lancé en mai 2021, permettant à 108 projets de bénéficier d'un bouquet de services (accompagnement, conseils...) pour se développer.

15 lauréats se sont vus octroyer un financement de 100 000 euros sur une durée de deux ans. Cet AMI a été renouvelé en 2022 de façon permanente par Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, afin de consolider la dynamique de soutien aux PTCE.

Source : RTES

Le PTCE *Pôle Petite Enfance (PÔPE)* autour de la petite enfance à Plaine Commune

Le PÔPE accompagne les porteurs de projets de la petite enfance, appuie les Maisons d'assistantes maternelles (MAM), sensibilise et forme aux métiers de la petite enfance et mène un travail de mise en réseau à l'échelle de la Seine-Saint-Denis. Il a été constitué par un collectif d'acteurs locaux de la petite enfance et de l'ESS autour des problématiques liées à l'accueil. L'Etablissement public territorial de Plaine Commune est un soutien historique de ce projet dans le cadre de la politique de la ville.

Le PTCE *Vivre les Mureaux avec la commune des Mureaux (78)* : un projet pour changer le regard sur la ville.

Ce PTCE vise à améliorer la qualité de vie et le regard porté sur la ville et à créer les conditions économiques pour la réussite de chacun. Ce pôle a été créé par une initiative citoyenne autour du tourisme solidaire comme principal levier de la création d'activité et de renforcement de la fierté ressentie pour le territoire. Pour Henri Leblanc, directeur du Pôle Citoyenneté à la Mairie des Mureaux : « *Le PTCE des Mureaux leur a permis de mobiliser des habitants et acteurs qui n'étaient pas forcément impliqués dans nos instances. Il permet surtout d'ouvrir à l'extérieur, d'apporter des ressources nouvelles à la commune, le PTCE constitue un laboratoire et un incubateur d'idées* ».

³ Le terme de Pôle Territorial de Coopération Economique précède la loi pour l'ESS de 2014. Ces PTCE ont été créés en 2009 par les acteurs de l'économie sociale et solidaire avec la volonté de mettre en évidence des pratiques existantes de coopération économique solidaire au niveau local.

I PROPOSITION DE DEROULE

9H30 - 10H: Accueil café

10H00 - 10H15 : Mot d'accueil par **Stéphane Berdoulet, co-gérant du Phares** et les **élus référents** de la Commission Développement Economique de l'AMIF

10H15 - 10H45 : 1^{ère} table ronde de présentation et d'échange sur la démarche nationale et régionale des « PTCE Emergents »

- **Anne-Laure Federici**, déléguée générale du Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) ;
- **Cécilia Bassi**, responsable du Pôle Accompagnement à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire en Ile-de-France (CRESS IdF) ;

10H45 - 12H : 2nde table ronde de présentation et de retours d'expérience de deux PTCE franciliens

- Présentation par **Stéphane Berdoulet**, co-gérant du site, du PTCE *le Phares* ;
- Présentation par **Aurélie Jean**, cheffe de projet du *Pôle Petite Enfance* et **Philippe Mignard**, responsable du service Développement local à l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune (93) du PTCE – *Pôle Petite Enfance*
- Présentation par **Jean-Marc Semoulin** président – fondateur de l'association et du PTCE *Vivre Les Mureaux* * **sous réserve** ;
- Temps d'échange avec les participants

12H - 12H15 : Présentation du site et échanges avec des structures de l'économie sociale et solidaire domiciliées au Phares